

## Avis CFDT au CSE du 26 Janvier 2021

### **Consultation relative au projet de création du CSP Paye France.**

**Les élus au CSE sont consultés ce jour sur le projet de création du CSP Paye France.**

#### **EN PREMBULE**

Depuis le mois de mars 2020, c'est déjà la galère sur notre site. Une permanence éphémère sur site. La paie qui reste peu ou pas joignable par téléphone.

Il faut se connecter par SKYPE, et transférer après les avoir scanner tous les documents sur My data.

Encore faut-il être au courant et avoir un PC et un Scan à disposition. Pour le personnel d'atelier rien n'a jamais été mis en place pour faciliter les tâches admiratives (ex CET PERCO CCFC etc. ) Voir nos déclarations précédentes au CSE.

Que dire du dossier formation où là aussi la proximité et la réactivité ont été sacrifiées, au détriment d'une centralisation trop éloignée de nos réalités.

Ce projet s'intègre dans une dynamique de centralisation de la fonction RH. Ainsi, la gestion des payes de Framatome sera regroupée au sein d'un CSP Paye basé en Bourgogne, sur le site de Saint-Marcel.

La CFDT rappelle qu'en amont de ce projet, un important chantier de restructuration des outils SIRH a été mené dans la douleur. Cela a malheureusement, laissé des traces auprès des salariés de Framatome en général, mais également des gestionnaires paye en particulier.

Le traitement de ces dysfonctionnements et l'adaptation aux nouveaux outils ont en grande partie été assurés par les gestionnaires payes basés sur l'ensemble des établissements de Framatome. Malheureusement, ce projet ne reconnaît pas leur engagement et ne leur accorde qu'un choix binaire : venir en Bourgogne ou changer de poste !

De plus, ce projet va retirer aux sites une fonction qui est structurante pour les équipes RH locales et le service de proximité rendu aux salariés. Ainsi, ce projet va créer une inéquité entre les salariés. Comment, lorsque l'on est un salarié posté, sans ordinateur propre, sans connexion, sans espace confidentiel, avec parfois des difficultés à utiliser les outils informatiques, sera-t-il possible de contacter son gestionnaire paye ?

L'outil de ticketing mis en place pour remonter un problème ou une question nous laisse présager le pire. Quand aujourd'hui un problème pouvait se régler en un appel, un mail ou une visite à la permanence paye, demain il faudra plusieurs jours ou semaines pour avoir un retour.

Le projet envisage même de réaliser les entretiens de fin de carrière à distance... incompréhensible et impossible pour de nombreux salariés.

En effet, ce projet va permettre de créer une communauté métier qui est primordiale dans ce secteur en perpétuelle évolution. Localiser les gestionnaires en un même lieu va favoriser les échanges et le partage des informations.

Des perspectives d'évolution seront également possibles pour les payeurs qui le souhaitent, au travers des différents pôles et des niveaux de complexité de paye. La professionnalisation de la filière paye devient réelle.

Enfin, le projet prévoit qu'en local des chargés de gestion administrative soient mis en place. La CFDT demande que ce poste soit un temps plein (ETP) pour l'établissement du CREUSOT.

Ce correspondant local aura un rôle déterminant dans la réussite de ce projet. Nous demandons donc que cette fonction soit attribuée à une personne dédiée (en prévoyant un back-up bien sûr). Diluer ces fonctions sur plusieurs personnes serait une erreur. Il faudra également que cette fonction intègre une proximité terrain, les salariés doivent pouvoir la solliciter au quotidien, rien de pire sur ce sujet majeur que représente la rémunération que les nons dits. La paie est technique et nécessite une écoute et des réponses rapides aux salariés. La CFDT ne cautionnera pas le sentiment d'abandon.

La CFDT regrette que la grille d'évaluation des risques psychosociaux, ne nous soit parvenue que très tardivement. Comment en prendre connaissance et approfondir notre analyse dans ces conditions ?

La CSSCTC du 18 Janvier a permis de fait bouger certaines lignes dans la grille d'évaluation. Pour acter qu'un point soit fait dans chaque établissement pendant les 2 ans qui viennent, afin d'apporter certains ajustements ci nécessaire.

Pour rappel, nous avons subit la disparition du CHSCT, la Direction doit donc jouer pleinement son rôle en permettant aux élus du CSE de prendre en compte les enjeux santé, sécurité et conditions de travail dans le cadre de ses consultations.

Pour toutes ces raisons, les élus CFDT au CSE Framatome le Creusot votent **contre** cette mise en place telle qu'elle prend forme.